

SEANCE DU 12 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le **douze du mois de mai** à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Chaufondsfonds-sur-Layon, s'est réuni à la mairie dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Yves BERLAND, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/05/2026
 Nombre de Conseillers Municipaux en exercice 15
 Nombre de Conseillers Municipaux présents 15

PRESENTS: Yves BERLAND, Anthony THIERRY, Elisabeth CHAUVIGNE-BLANCHET, Daniel PICHERIT, Anastasia CHIRON, Damien MOUSSEAU, Patrice PERNA, Caroline GODIN, Justine DE FILIPPO, Estelle TRIBONDEAU, Michel BATTAS Emma FARDEAU, Guillaume FLEURY, Jérémy GOUIN, Maud CESBRON.

Désignée secrétaire de séance : Guillaume FLEURY

Conformément à l'article L 2121.25 du code général des collectivités territoriales, le procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie le 18 mai 2026.



Délibérations adoptées lors de la séance

34/2026	Mode de désignation des membres au sein des commissions communales et communautaires
35/2026	Désignation des membres aux commissions communales et auprès des instances partenaires
36/2026	Création de la commission d'Appel d'Offres (CAO)
37/2026	Désignation des membres de la Commission d'Appel d'offres des Marchés Publics
38/2026	Proposition de la composition de la Commission Communale des Impôts Directs
39/2026	Désignation des membres aux instances communautaires

Monsieur le Maire sollicite les conseillers pour ajouter un point à l'ordre du jour concernant le mode de désignation des membres au sein des commissions communales et communautaires.
 Les conseillers municipaux acceptent que ce point soit ajouté à l'ordre du jour.

Approbation du compte-rendu du 14 avril 2026

Les conseillers n'ayant de remarque à formuler le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

DEL 34/2026 Mode de désignation des membres au sein des commissions communales et communautaires

Monsieur le maire expose au conseil municipal que l'article L 2121-21 du CGCT permet au conseil municipal de décider, mais toutefois à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations ou les représentations dans les différentes instances communales ou communautaires, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

SEANCE DU 12 MAI 2026

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** à l'unanimité de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret pour procéder aux nominations ou représentations.
- **PRECISE** que cette décision ne s'applique pas aux désignations pour lesquelles une disposition législative ou réglementaire exige le vote à bulletin secret.

DEL 35/2026 Désignation des membres aux commissions communales et auprès des instances partenaires

Monsieur le Maire propose de retenir huit grands pôles ou commissions de compétences. Ceux-ci seront pilotés par minimum un membre du bureau municipal (Adjoint.e) auxquels les Élu.e.s pourront s'adjoindre en fonction de leur disponibilité et sensibilité. Afin de trouver une efficience aux thématiques traitées, il est proposé de travailler en "groupe projet" à quelques Élu.e.s qui restitueront au conseil les réflexions et avancées des dossiers traités. Il est implicite que Le Maire soit associé à l'ensemble des thématiques et projets envisagés.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré

- **DÉCIDE** de créer les commissions suivantes et ainsi composées :

➤ **Commission Finances :**

Concerne l'étude des budgets communaux, le développement et la dynamique économique (commerce, artisanat, viticulture et agriculture, œnotourisme...).

M. Anthony THIERRY, Premier adjoint ayant reçu délégation du Maire dans ces domaines pilotera la commission, les autres membres sont : Madame CHAUVIGNÉ-BLANCHET et Madame Justine De Filippo.

➤ **Commission Ressources Humaines :**

Concerne tout ce qui a trait au personnel communal : temps de travail, avancement de grade, formations, recrutement, régime indemnitaire, entretien annuel, encadrement, temps de travail...

Elle sera conduite par Le Maire M. Yves BERLAND (assisté de sa Secrétaire Générale, Mme Angela BARON), et l'Élu.e en charge du domaine qui fera l'objet d'une évaluation particulière (ex : recrutement à la bibliothèque avec présence de l'Adjointe en compétence sur ce domaine).

➤ **Commission Voire/Urbanisme :**

Au niveau de la voirie cela concerne plus particulièrement les réunions au sein de la Communauté de Communes Loire-Layon-Aubance (CC LLA).

En ce qui concerne l'urbanisme : instruction des Autorisations du Droit des Sols (service ADS : PC, DP...), PLU-PLUI, DRÉAL-ABF, CCLLA – PRÉFECTURE – RÉGION, Syndicats et service de l'Etat, Occupation du domaine public : terrasses, échafaudage....

M. Daniel PICHERIT, Adjoint assisté de M. Damien MOUSSEAU Conseiller Délégué ainsi que les élus qui le souhaitent et notamment dans l'immédiat pour la révision du PLU commencée sous le mandat précédent et toujours en cours d'instruction.

➤ **Services Techniques (commission de gestion du Sect 2):**

Il s'agit de réunions trimestrielles (ou quadrimestrielles) qui organisent le temps de travail des agents communautaires, services : bâtiment, espaces verts, proximité, mais également la partie financière en

SEANCE DU 12 MAI 2026

fixant les montants des attributions de compensation (AC) sur les sections de “Fonctionnement” et “Investissement”.

M. Daniel PICHERIT, Adjoint assisté du Maire et de M. Damien MOUSSEAU, Conseiller Délégué porteront la voix de la commune dans les discussions de cette commission de gestion.

➤ **Commission Vie Locale – Vie Associative- Culture :**

Concerne les différentes associations ou animations communales, cérémonies... (Ainés, école, culture, ACSC, Familles, CCAS, Bibliothèque, Evènementiel, Fêtes et cérémonies communales, vœux du Maire, vœux au Personnel, repas des Ainés...).

Mme Élisabeth CHAUVIGNÉ-BLANCHET, Adjointe aura la charge de superviser l'ensemble de ces actions accompagnée de Conseiller.ère.s volontaires en fonction des sujets abordés.

M. Guillaume Fleury souligne qu'il serait intéressant d'avoir au moins un binôme dans cette commission mais également dans la commission action sociale. M. BERLAND explique que le maire est implicitement présent dans chacune des commissions et que les conseillers seront mobilisés et sollicités en fonction des sujets. Ceci précisé, si un.e autre Élu.e souhaite être désigné.e ou se porter volontaire sur cette commission, c'est possible.

Mme Maud CESBRON se propose pour former un binôme sur cette commission.

➤ **Commission Action Sociale - Enfance - Jeunesse :**

Concerne notamment le Conseil d'Ecole, la CTG – EVS- SPOT – CLIC– CLSH, etc...

Mme Anastasia CHIRON, Adjointe, Mme Estelle TRIBONDEAU ainsi que M. Jérémy GOUIN qui a fait part de son souhait d'être inscrit dans cette commission seront les référents sur les sujets abordés. Les membres de l'ensemble du conseil municipal sont également invités à participer selon leur envie et disponibilité.

➤ **Commission Environnement - Tourisme –Sports**

Concerne la transition écologique, le développement touristique, œnotourisme, les circuits randonnées, les compétitions sportives extérieures... Mais aussi le développement des EnR (Énergie Renouvelable) et tout autres sujets autour des transitions environnementales, sociétales etc... Cette commission sera portée par M. Damien MOUSSEAU, Conseiller Délégué et tous les Conseiller.ère.s sont également invité.e.s à participer en fonction de leur envie, sensibilité et disponibilité.

➤ **Commission Communication :**

Concerne le site Internet communal, l'Application « IntraMuros », le “Califontain” bulletin communal, les “Califlashs” intermédiaires, l'nfos Locale, relations presse, livret d'accueil des nouveaux arrivants...

Mmes Emma FARDEAU, Maud CESBRON et M. Patrice PERNA se proposent de se saisir de ce sujet très important qu'est la communication. Toute autre personne intéressée pourra se joindre à eux pour contribuer à une attractivité, réactualisation et modernisation des supports de communication.

➤ **SIEML**

Le Siéml est un acteur public de l'énergie en Maine-et-Loire. Il organise la distribution d'électricité en collaboration avec Enedis, participe aux travaux sur les réseaux et gère l'éclairage public, notamment dans certaines zones d'activités. Il agit aussi comme tiers de confiance en proposant aides, conseils et services liés à l'efficacité énergétique, à la mobilité durable et aux technologies innovantes.

M. Damien MOUSSEAU, Conseiller Délégué, sera le représentant communal au sein de cette entité

SEANCE DU 12 MAI 2026

publique.

➤ **Correspondant Défense et Référent Sécurité Routière**

Mme Anastasia CHIRON, Adjointe se propose à la fonction de correspondante défense et référente sécurité routière.

DEL 36/2026 Création de la commission d'Appel d'Offres (CAO)

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) est chargée d'analyser les offres des entreprises et de choisir l'attributaire des marchés publics, afin de garantir une utilisation transparente et efficace de l'argent public. Cette commission est compétente pour attribuer les marchés supérieurs aux seuils de procédures formalisées fixés chaque année par décret (en 2026 les seuils sont les suivants : achats de fournitures et de services des collectivités territoriales inférieurs à 216 000 € HT et les marchés de travaux inférieurs à 5 404 000 € HT).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré

- **CRÉE** une commission d'appel d'offres (CAO) pour la durée du mandat.

- **DIT** que cette commission sera composée d'Élu.e.s (titulaires) et pourra également fonctionner en groupe de travail pour les marchés à procédure adaptée, sans condition de quorum et avec voix prépondérante du maire, pour donner un avis sur l'attribution des marchés dont le montant est inférieur aux seuils de procédures formalisées des marchés de fournitures et services.

DEL 37/2026 Désignation des membres de la Commission d'Appel d'offres (CAO) des Marchés Publics

La CAO ayant été créée, il est proposé aux conseillers communaux de procéder à la désignation de ses membres.

M. Le Maire propose que les Élu.e.s désigné.e.s titulaires sur cette commission soient les mêmes que ceux qui composent la "commission finances" à savoir : M. Anthony THIERRY, Mmes Élisabeth CHAUVIGNÉ-BLANCHET et Justine DE FILIPPO.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** en plus de Monsieur le Maire, M. Anthony THIERRY, Mme Elisabeth CHAUVIGNE-BLANCHET et Mme Justine DE FILIPPO, membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres.

DEL 38/2026 Proposition de la liste de noms de la composition de la Commission communale des Impôts Directs (CCID)

Conformément au n°1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune, cette commission est composée pour les communes de moins de 2000 habitants :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

La commission communale des impôts directs (CCID) sert à donner un avis sur la valeur des biens immobiliers, locaux d'habitation et locaux professionnels² (valeurs locatives) qui servent de base au calcul

SEANCE DU 12 MAI 2026

des impôts locaux (taxe foncière, etc.), afin d'assurer une répartition juste et équitable des impôts dans la commune.

La désignation des commissaires est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée par le conseil municipal. La nomination est effectuée par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- **PROPOSE** les noms suivants pour constituer la Commission Communale des Impôts Directs

Commissaires Titulaires		
1	CHAUVIGNÉ	Élisabeth
2	THIERRY	Anthony
3	CHIRON	Anastasia
4	MOUSSEAU	Damien
5	GODIN	Caroline
6	PICHERIT	Daniel
7	TRIBONDEAU	Estelle
8	BATTAIS	Michel
9	FARDEAU	Emma
10	PERNA	Patrice
11	DE FILIPPO	Justine
12	FLEURY	Guillaume

Commissaires Suppléants		
1	CESBRON	Maud
2	GOUIN	Jérémy
3	BOURIGAUD	Bruno
4	RIVIERE	Marie-Claire
5	ROCHARD	Gilles
6	VÉRON	Marine
7	AGUILAS	Antoine
8	OUVRARD	Joël
9	REXAND	Patrick
10	GASTÉ	Robert
11	GRIMAUD	Philippe
12	COULON	Nicolas

DEL 39/2026 Désignation des membres aux instances communautaires

Dans le cadre des différentes commissions instituées par la Communauté de Communes Loire Layon Aubance, au sein desquelles les conseillers municipaux sont appelés à siéger voire des membres extérieurs non-élus, il est proposé au conseil municipal de procéder à la désignation des représentants.

- Finances CCLLA : M. BERLAND et M. THIERRY
- CLECT : M. BERLAND et M. THIERRY

SEANCE DU 12 MAI 2026

- Commission de Contrôle Financier (CCF) : M. BERLAND
- Commission des Services Publics Locaux (CCSPL) : M. BERLAND
- Commission d'Appel d'Offres (CAO-MAPA) : M. BERLAND
- Commission de Délégation de Service Public (CDSP) : M. BERLAND
- Commission Intercommunale des Impôts Directs (CCIID) : M THIERRY et M FLEURY
- Centre de Gestion 49 (CdG49) : M. BERLAND
- Commission pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CAPH) : M HARDY (Ext)
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : M. BERLAND
- Syndicat Intercommunal d'Energie du Maine et Loire (SIÉML)
 - Collège électoral : M BERLAND
 - Comité de Pilotage : M. BERLAND
- 3 RD'Anjou (Syndicat de collecte et traitements des déchets) : M. BERLAND (T) et M FLEURY (S)
M.FLEURY demande si sa position professionnelle est compatible avec cette représentation aux 3RD'A ? M. BERLAND lui confirme que cela ne pose pas de problème particulier.
- Pole Métropolitain Loire Angers (PMLA) Comité syndical : M. BERLAND
- Syndicat d'Eau Anjou (SEA) : M. BERLAND
- Mission Locale Angevine (MLA) : Mme CHIRON
- Office de Tourisme CCLLA (OT) : M. MOUSSEAU (en tant que membre Ext)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** les noms ci-dessous pour siéger au sein de la CCLLA et auprès des différentes structures partenaires

M. Le Maire précise toutefois qu'un second conseil communautaire prévu le jeudi 21 mai pourrait faire évoluer ces représentations et peut-être en apporter de nouvelles. Tout cela sera précisé au conseil municipal du mois de juin.

Questions diverses :

Calendrier des différentes manifestations communales :

Le Tintamarre : Roulons Autrement les 20 et 29 mai

Fête du Village : 23 et 24 mai

Plu : Réunion le 03 juin

Randonnée semi-nocturne gourmande Califontaine : 20 juin

Fête de l'école publique : 27 juin

Fin de la réunion 21h45.